

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0893

26-A-0275	Travaux d'exploitation des dépôts de produits agroalimentaires en bordure des routes métropolitaines - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-DD-0850	HEM - Création d'une salle multisports - Convention de Fonds de concours - Avenant de prolongation n° 2
26-DD-0851	TOURCOING - Relais-nature de la Deûle à l'Escaut - Aménagement d'un kiosque et d'une pergola - Dépôt de déclaration préalable
26-DD-0852	VILLENEUVE D'ASCQ - Saison sportive 2026-2027 - Club à l'année au Stadium - Les Vikings Club de football américain - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0853	VILLENEUVE D'ASCQ - Saison sportive 2026-2027 - Club Résident du Stadium - Stade Villeneuvois Lille Métropole - Avenant 1

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

A Lille, le 14 sept. 2026

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur

Arnaud FICOT

